

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 8

Artikel: De l'instruction et de la discipline : exposé présenté à l'Assemblée générale de la S.S.O., à Genève, le 8 juin 1952
Autor: Frick, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction - Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur - Adjoint : Major EMG Georges Rapp

Administration : Lt - Colonel Ernest Buetiger

Éditeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., Av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces : Publicitas S. A. succursale, Rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro : Fr. 1.50

De l'instruction et de la discipline

*Exposé présenté à l'Assemblée générale de la S.S.O., à Genève,
le 8 juin 1952.*

DE L'INSTRUCTION

Les constatations faites au cours de mes inspections de cette année m'ont amené à estimer qu'il serait bon de consacrer une partie de cet exposé à quelques problèmes d'instruction. Il n'est naturellement pas question de porter ici un jugement sur les troupes que j'ai l'honneur de commander. Je me limiterai à donner mes impressions sur les seuls problèmes communs à toutes les armes. Or, comme la Division comprend des représentants de toutes armes, j'admets à priori que ce qui est vrai dans les troupes qui me tiennent de près est également valable pour les autres.

Dans leurs rapports de fin de service actif, les deux derniers commandants en chef de notre armée, les généraux Wille et Guisan, ont insisté sur le fait qu'il avait fallu plusieurs semaines pour élever le degré d'instruction des troupes au niveau de l'aptitude au combat.

Ces déclarations, que personne ne songe à discuter, tant il est vrai qu'une armée de milices ne peut être maintenue, en permanence, en état d'entrer en guerre d'une heure à l'autre, doivent toutefois retenir notre attention et nous inciter à quelques réflexions peut-être salutaires. En fait, le problème d'instruction de notre armée est conditionné, notamment, par le temps dont nous comptons disposer entre le moment de la mobilisation et celui de l'entrée au combat.

Il paraît superflu de mentionner ici combien il serait dangereux de nous livrer, dans l'appréciation de ce délai, à des spéculations plus ou moins risquées. Nous sommes bien persuadés que ce délai ne dépend pas de nous et qu'il ne nous reste qu'à envisager la situation la plus désagréable, à savoir l'entrée au combat immédiatement après mobilisation, cette dernière troublée déjà, peut-être, par des interventions ennemies. C'est bien là, par ailleurs, l'hypothèse admise par nos chefs responsables, ainsi qu'en témoignent les remarquables mesures prises et la perfection atteinte dans l'organisation de la mobilisation de guerre.

Qu'en sera-t-il du degré d'instruction de nos troupes ? Nous savons qu'il y aura des lacunes. Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège de voir à l'œuvre des armées étrangères savent qu'il en est ainsi dans toutes les armées. Tel serait le cas même pour un agresseur qui aurait préparé ses troupes de longue main, si ces dernières n'ont pas encore subi l'épreuve du feu. Mais la perspective d'avoir à nous battre sans disposer au préalable d'une période de mise au point doit nous amener à réviser, je le crois, un certain nombre de principes de base.

De 1945 à nos jours, notre armée a été sérieusement renforcée. Son armement, perfectionné, modernisé, complété, constitue à l'heure actuelle un arsenal de moyens variés, tenant un large compte déjà des expériences de la dernière guerre. Dans le domaine des blindés, nous nous préparons à passer à la réalisation de projets dûment étudiés et longuement discutés.

Renforcements, transformations, passage de l'hippomobile à la motorisation, introduction d'armes nouvelles, tout cela pose au service d'instruction d'abord, à l'armée ensuite, des problèmes très difficiles à résoudre.

Le plus important me semble être celui du dosage, par quoi j'entends l'adaptation du volume des matières à instruire à la durée de nos services, sans perdre de vue le fait qu'il nous faudrait éventuellement entrer en guerre, avec tout ou partie de l'armée, sans avoir eu le temps de parfaire l'instruction.

Poser ainsi le problème du *dosage*, c'est l'obligation de se demander ce qui est essentiel, ce qui est indispensable. C'est en outre connaître bien l'état de l'instruction et, plus particulièrement, faire le bilan exact de ce qui est disponible en tout temps.

Il y a longtemps déjà que ce problème me préoccupe. C'est vous dire qu'il m'est arrivé maintes fois de procéder à de tels inventaires. Je viens de m'y livrer avec une passion qui peut susciter soit l'admiration — car cela réclame conviction et persévérance — soit la stupéfaction ou la colère, car l'intérêt marqué pour des détails si insignifiants n'est pas du goût de chacun. D'autant moins que j'ai dû constater, et faire admettre, que ce bilan n'est pas toujours encourageant.

Comme je m'excuse, Messieurs, de vous inviter à partager mes inquiétudes. Nous avons l'habitude d'élever nos pensées bien au-dessus de ces petites mesquineries. Et moi, instructeur incorrigible, je vous déclare que je suis toujours persuadé que la *vérité* est en bas, entre le Cdt. d'unité et le soldat qui manipule son arme, réagit aux ordres, qui se bat, tue, souffre et meurt. Et quand nous parlons d'instruction, je pense que c'est bien là d'abord qu'il faut porter notre attention.

Je ne veux nullement minimiser l'importance que revêt la formation des chefs en tant que tacticiens, ni méconnaître le rôle que joue leur aptitude à manœuvrer. Je n'oublie pas que la manœuvre consiste à disposer les troupes rapidement,

habilement, afin de les placer en conditions favorables pour le moment du contact et de l'engagement.

Je ne perds pas de vue l'évidence que, si le commandement n'est pas à la hauteur de sa tâche, la troupe la mieux instruite dans le détail du combat n'en sortira jamais victorieuse. Mais vous m'accorderez, je pense, aussi le corollaire de cette vérité, à savoir que les chefs les plus talentueux du point de vue manœuvrier ne sauraient arracher la victoire si la troupe ne connaît pas son métier.

Il faut, en d'autres termes, un juste équilibre entre l'aptitude manœuvrière des chefs et l'instruction de base de la troupe, le tout cimenté par la discipline et le moral. Faire l'inventaire de notre degré de préparation au combat, c'est s'efforcer de contrôler objectivement chacun de ces facteurs, puis l'équilibre réalisé entre eux.

Ce que je sais de notre armée, de ses chefs, soit par contact permanent, soit aussi par comparaison avec pas mal d'armées étrangères, me permet d'admettre en toute bonne foi que les chefs de tous échelons de notre armée supportent la comparaison, — sur le plan tactique et manœuvrier, avec ceux de la plupart des armées étrangères. Je n'en veux pour preuve que l'excellente réputation des stagiaires suisses dans les Ecoles militaires où nous avons le privilège d'envoyer des représentants. C'est là un fait, réel, et qui n'est pas la conséquence d'une sorte de « cote d'amour » à l'usage des élèves à titre étranger. Pour l'ensemble de nos officiers, le bon sens et le sens pratique sont les qualités maîtresses, suffisantes si elles s'appuient sur quelques connaissances simples et bien ancrées.

Les décennies durant lesquelles la forme défensive du combat fut le centre de nos préoccupations ont peut-être rendu nos chefs par trop circonspects et prudents. C'est là, éventuellement, un point faible. Mais je suis persuadé que, maintenant déjà, nous sommes en bonne voie de redonner à tous un esprit entreprenant, voire même offensif, propor-

tionné à nos moyens. Le premier facteur à analyser, celui des chefs, se présente donc sous un jour favorable, je voudrais dire, pour ne rien exagérer, *normal*. Je crois que, quels que soient le jour J et l'heure H, la plupart de nos chefs seront prêts à engager correctement troupes et moyens qui leur sont confiés.

Qu'en est-il de l'instruction de la troupe ? L'examen approfondi de son état, fait en tout calme et objectivité, montre des lacunes. Il était d'ailleurs impossible qu'il en fût autrement. Les contrôles effectués prouvent qu'un décalage s'est produit entre l'introduction de tant d'armes, de notions nouvelles, et l'instruction réelle de nos soldats. J'entends donc par instruction non seulement ce qui, une fois, a été appris ; mais bien ce qui est *su*, ce qui *reste*, ce qui sera à disposition le jour J à l'heure H, même si nous n'avions pas de temps du tout pour parfaire l'instruction, avant d'entrer au combat. Vous ne m'en voudrez pas de signaler ainsi, sans ménagement, ce qu'il m'a fallu constater. Ne soyez pas non plus par trop rancuneux si je précise que ce qui m'a plus impressionné encore, c'est la facilité avec laquelle une partie de nos cadres acceptent ce déficit, sans s'en rendre compte souvent, ce qui est plus grave encore. Ah ! Messieurs, ceux qui ont lutté pour que nous en arrivions au soldat universel « standard », plus particulièrement au « fantassin standard », se sont lourdement trompés. A vouloir ainsi, en dépit de la multiplicité des moyens dont nous sommes dotés, faire de nos miliciens des « bonnes à tout faire », nous avons réussi à en faire surtout des « touche à tout ». Rien, dans notre armée, ne pouvait être plus dangereux. Si nous voulons éviter les plus graves désillusions, il faut en finir avec cette tendance malheureuse, et revenir, plus encore que ce n'est le cas aujourd'hui, à la *spécialisation*. Vouloir peu, mais le vouloir à fond, tel est le seul principe qui soit valable pour un soldat qui s'instruit en quatre mois ! Ah, ces quatre mois ! ne les a-t-on pas entendu citer, presque comme un reproche parfois. Et

comment donc ? en quatre mois, vous êtes incapables d'instruire un homme au mousqueton, au F. M., à la grenade, au tromblon, au P. M., aux mines et explosifs, pour qu'il soit un fantassin complet ? Vous vous déclarez inaptes, parallèlement, de l'éduquer pour qu'il soit soldat, de l'instruire comme combattant, observateur, sapeur pour travaux légers. Pour peu on nous aurait reproché de ne pas saisir l'occasion de ces interminables 118 jours pour vite lui apprendre l'usage du L. M., du can. inf. et accessoirement de la mitrailleuse. Je donne l'impression de me complaire dans l'exagération. Mais si j'insiste, c'est parce que j'ai vu, parce que je sais maintenant combien de telles erreurs sont graves. Il nous faudra du temps pour remettre les choses en bon ordre. Encore sera-t-il nécessaire de savoir se limiter au *possible*. Or, il n'est pas *possible*, par exemple, d'instruire à fond, de telle façon que l'instruction *tienne* (j'insiste), un homme à une arme nouvelle, en un cours de répétition. Le grand travail de nos commandants d'unités — travail rendu plus difficile et indispensable par la réorganisation — est premièrement de faire l'inventaire exact des connaissances réelles, profondes, de leurs hommes. Il s'agira ensuite de s'assurer que les armes de l'unité soient, ou puissent être, servies par un nombre suffisant d'hommes vraiment instruits. Les pourcentages imposés — le Chef de l'Instruction est de cet avis — ne peuvent pas être atteints *à tout prix*, pour les seules satisfactions de la statistique. Il faut progresser prudemment, méthodiquement, je voudrais dire *sincèrement* aussi.

Il faut en finir avec tout ce qui n'est pas sérieux. Or, je ne considère pas comme sérieux, par exemple, l'idée de vouloir transformer, en huit jours, un conducteur d'Art. en canonier. Je ne pense pas non plus que ceux qui tentent, dans les mêmes huit jours, ou en trois semaines, de métamorphoser un soldat du train transféré dans les fusiliers en un « fantassin standard », aient longuement médité sur les conséquences de telles plaisanteries. Je pourrais citer de nombreux cas semblables ; ils prouvent que la signification, le sens donné

à *instruire* ou «homme instruit», n'est plus compris d'une partie de nos cadres.

Il ne faut plus que nous cédions à ces enragés conseillers qui ont insisté pour que nos hommes rentrent de leur service en déclarant : «Intéressant ! nous avons appris l'usage de tant d'armes nouvelles». Cela peut faire plaisir à d'aucuns. Mais cela n'est pas *possible* pour qui ne perd pas des yeux le vrai but.

Spécialiser, approfondir, lutter sans trêve contre l'«à peu près» dans l'exécution et la superficialité dans les exigences, voilà qui peut contribuer à rétablir l'équilibre, actuellement rompu, entre ce qu'il y a à connaître et ce que l'on sait vraiment.

Je suis même d'avis que nos Sociétés d'officiers pourraient aussi participer à semblable effort.

Il ne serait pas superflu que l'une ou l'autre séance de travail soit réservée à la discussion de ce thème et que même, au besoin, l'occasion soit donnée de se «refaire la main».

Pour le bien de l'instruction, il conviendrait en outre que l'on évite, pour quelque temps, d'introduire des armes nouvelles. Notre armée passe par une sorte de «crise de croissance», et vous savez bien que dans ces cas les médecins conseillent d'éviter la fatigue, le surmenage, de suspendre même les études. Nous aurions avantage à suivre un tel régime, afin de disposer d'un certain temps pour *assimiler* ce qui ne l'est pas encore.

Du côté du service d'instruction, il y aurait profit à éviter tout ce qui est complications et raffinements.

Je crains qu'au cours de ces 15 dernières années nous ayons eu trop de psychologues penchés sur les méthodes d'instruction. Leurs intentions furent des meilleures, mais les résultats obtenus ne correspondent ni à leurs efforts, ni à leurs espoirs. Il est intéressant de constater, par exemple, que la meilleure instruction qui fut jamais donnée à notre infanterie est celle dont bénéficièrent nos *mitrailleurs*. Il faut reconnaître toutefois que ces malheureux ont été victimes des pires extravagances. Ils ont, au début, compté et dit ce qu'ils faisaient. Ensuite, compté seulement. Puis, répété, cent fois, mille fois, les mêmes

mouvements. Il m'est pénible de le reconnaître, ils ont été « drillés » à la pièce. Et voilà ! Cela leur vaut l'avantage — constaté maintes fois cette année encore — de savoir, aujourd'hui comme il y a 20 ou 25 ans, exécuter proprement, après 10 ou 20 minutes d'exercice déjà, tous les mouvements qu'ils doivent posséder. C'est l'instruction par ces procédés barbares, peut-être même anti-démocratiques, qui a permis d'atteindre ces résultats. Que personne ne m'accable, mais je suis d'avis que cette méthode — le drill aux armes — est la seule qui donne des résultats convaincants et durables.

Je pense donc qu'il y aurait avantage à revenir à ces principes simples et de bon rendement, tout en évitant d'apporter de trop fréquents changements dans les méthodes, car ces modifications entraînent des perturbations d'autant plus profondes que nos services d'instruction sont si courts.

Je voudrais ajouter un vœu encore : qu'on s'abstienne, si possible pour quelques années, de perfectionner les formations de combat, les mouvements aux armes, d'autres détails de cet ordre. Il ne faut pas oublier que ces améliorations, même justifiées, sont tant de raisons supplémentaires qui rendent cadres et troupe hésitants et que le manque d'assurance qui en résulte, chez les uns et les autres, n'est en général pas en rapport avec les avantages que l'on attend du changement imposé.

Je me résume : pour l'instruction, j'ai demandé une spécialisation plus poussée, proposé que l'on cesse — pour le moment — d'introduire armes, mouvements, procédés et méthodes nouveaux. J'ai parlé d'approfondir, d'assimiler, de simplifier et de stabiliser. En fait, et pour quiconque ne partage pas mon avis, une preuve évidente de sclérose avancée, peut-être précoce, vu mon âge. Peu importe d'ailleurs ! Mon seul but, je l'ai dit, est de poser des problèmes. Je voudrais vous conseiller toutefois de ne chercher à les résoudre que sur la base de contrôles sérieux, effectués auprès de nombreuses troupes, appartenant à toutes les armes, et sans oublier que la vérité est en bas, entre le Cdt d'unité et le soldat, chez l'exécutant.

MORAL ET DISCIPLINE

Il nous reste à examiner deux facteurs : le moral et la discipline. En fait, on doit se demander s'ils ne sont pas tellement interpénétrés qu'il soit faux de vouloir les isoler l'un de l'autre ; c'est à dessein que je les sépare. Je crains cette confusion. Le bon moral ne signifie pas nécessairement bonne discipline. Le bon moral, c'est, je crois, cet ensemble de dispositions favorables, qui veut que la troupe accomplisse avec bonne volonté ses périodes d'instruction militaire. J'ai bien dit : « bonne volonté ». Au point où j'en suis, je puis bien vous confier qu'il m'est arrivé d'associer dans mon esprit, mal tourné, j'en conviens : bonne volonté et bonnes intentions. Des secondes, on dit que « l'enfer en est pavé », et de la première je me demande parfois si elle est qualité suffisante pour surmonter l'épreuve de la guerre. C'est un second problème que je pose et qui mérite que nous lui consacrons le temps de l'examen. La bonne volonté, caractéristique actuelle des troupes que nous avons le bonheur de commander, constitue le fond moral sur lequel nous pouvons baser l'instruction et la discipline. Comparée à d'autres périodes, pas oubliées encore, celle que nous vivons est particulièrement favorable, je voudrais dire bénie. Le danger de l'ère de la bonne volonté réside toutefois dans le fait que cette « haute conjoncture du moral » nous incite moins, peut-être, à faire appel à la « volonté tout court », à cette volonté qui est plus grande, plus forte et plus indispensable aussi à la guerre, que la « bonne volonté ». Je m'excuse une fois encore. Je sais que mon propos est mal sonnant. Mais je n'apprécie guère l'euphorie et la facilité des périodes qui n'exigent pas encore l'engagement total. Mes doutes, mes inquiétudes même, proviennent précisément de ce que, trop souvent, me semble-t-il, cette « bonne volonté », ce « bon moral » sont invoqués au détriment de la vraie discipline. Autrement exprimée, ma pensée est qu'il est dangereux de se complaire dans la constatation de cette bonne volonté que

nos soldats nous apportent si généreusement. Notre devoir de chefs exige que nous mettions à l'épreuve ces heureuses dispositions pour en mesurer la vraie valeur, et surtout pour nous convaincre que cela résisterait à la dose de terreur et de vicissitudes que doit pouvoir supporter le combattant.

C'est en partie au nom de cette « bonne volonté », de cet excellent « moral », que fut déclenchée l'offensive de *démocratisation*. Cette normalisation des relations entre chefs et subordonnés, par rapprochement et nivellement, est inspirée largement, je crois, par l'ambiance que crée la « bonne volonté ». Que l'on me comprenne. Je suis un démocrate. En tant que Suisse et citoyen. En tant que militaire, je respecte profondément chacun des hommes qui m'est confié et je l'estime tant que j'exige de lui, sans préoccupation de nature politique, tout ce qui est nécessaire pour qu'ensemble nous puissions défendre le pays. Or, je reste convaincu que l'épreuve du feu est rude. Si rude que, pour la surmonter, il est nécessaire de faire appel à la volonté, à la discipline, à une discipline s'appuyant sur l'estime, la confiance et le respect réciproques à une discipline qui veut que, parce que nos soldats sont là, nous nous élevions, nous les chefs, par eux, au-dessus de nous-mêmes, et qu'eux, nos soldats, parce que nous les commandons, par nous s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes. Là est le sens profond de la discipline. Cette discipline est une, elle est absolue et exclusive. Elle ne peut ni se démocratiser, ni se nazifier, ni se royaliser, ni se socialiser, ni se communiser. Elle ne peut même pas s'helvétiser.

La particularité ou la malice des temps veut que cette discipline et ses principes d'application soient abondamment discutés par « l'opinion publique ». Encore faut-il préciser que les réactions, les désirs, les conseils, voire même les volontés de cette « opinion publique » sont portés à notre connaissance par l'entremise de la presse. Et me voilà engagé, presque à mon corps défendant, dans un nouveau problème redoutable autant que délicat.

PRESSE ET ARMÉE

Je ne pense pas que de nombreux pays puissent, au même titre que le nôtre, louer le rôle joué par la presse en faveur de la défense nationale.

C'est en grande partie grâce à son appui intelligent et efficace que notre peuple a compris qu'il est nécessaire de prolonger et augmenter encore notre effort militaire. Mais une partie de la presse risque, par son attitude en d'autres circonstances, de rendre plus difficile l'exercice du commandement et de porter même parfois atteinte à la saine compréhension de la discipline militaire.

Il n'est pas dans mes intentions — et vous m'en saurez gré, j'en suis sûr — de revenir sur les « cas » récents qui ont suscité tant d'émotion — d'imagination aussi — dans l'ensemble de notre peuple. Tout au plus me sera-t-il permis de dire ici que les officiers de ce pays sont les premiers à regretter tout incident ou accident dont les causes et les conséquences sont de nature à porter atteinte à la considération dont ils jouissent, et surtout de faire du tort à l'armée.

Mais on comprendra aussi que nous sommes nombreux, parmi les officiers, à penser que, dans certains articles, les mesures de l'objectivité et de la correction ont été dépassées, notamment dans la tendance à généraliser des cas dont on sait qu'ils sont exceptionnels. On a parlé, à l'occasion de ces affaires, d'un certain malaise. Il convient, me semble-t-il, de préciser ici que ce malaise n'a pas manqué de toucher le corps d'officiers lui aussi, mais pour des raisons différentes.

Je me suis même demandé — c'est là un avis strictement personnel — s'il n'eût pas été indiqué que la Société Suisse des Officiers fassent entendre sa voix, pour éviter que les dommages causés ne soient par trop étendus.

Nous sommes en général bien placés pour juger des mobiles qui inspirent certains rédacteurs et correspondants réguliers ou extraordinaires. De là une tendance à ne pas nous laisser

impressionner par trop et à n'accorder qu'une importance limitée à leurs écrits. Nous oublions toutefois que les non-informés, c'est-à-dire la grande majorité des lecteurs, réagissent très différemment. Et c'est à partir de ce moment que le mal causé s'aggrave. Il y a des accusations portées contre notre corps d'officiers, et plus particulièrement contre l'ensemble des officiers instructeurs — qui sont si imméritées, si nettement exagérées et fausement généralisées — qu'on peut se demander s'il faut s'indigner devant tant de mauvaise foi ou craindre plutôt un retour aux temps où l'on s'attaquait aux chefs pour démolir l'armée.

Ces périodes de « crise aiguë » sont heureusement exceptionnelles et c'est la raison pour laquelle, je le suppose, le comité central de la S.S.O. a estimé qu'il valait mieux se tenir tranquille, plutôt que de risquer des rebondissements, des prolongements d'empoignades, dont il résulte souvent plus de mal que de bien. C'est là un point de vue que l'on pourrait comprendre.

L'examen des articles parus un peu partout durant les « crises aiguës » ne manque pas d'intérêt. Nous aurions grand tort de ne pas nous y livrer. Il s'en dégage quelques aspects utiles à relever.

Tout d'abord, et de façon générale, nous y notons une mise en garde contre les exagérations, contre tout ce qui offense la dignité humaine. Ce rappel qui nous est fait à tous, en une époque où nous avons l'impression que le ton adopté, le sens donné à la discipline et les buts recherchés dans l'éducation militaire, sont bien de chez nous et adaptés aux conditions particulières de notre armée, ce rappel peut choquer, mais il doit nous montrer combien cela est sérieux et combien nuisibles sont les écarts. Notre sens des responsabilités s'en trouve précisé et élevé.

Nous ne saurions rester indifférents devant l'attitude hostile de certains journaux, peu nombreux il est vrai, pour lesquels les « cas » étaient l'occasion d'exprimer une fois de plus les véritables sentiments éprouvés pour les chefs et l'armée.

Tout en sachant bien que ces adversaires de toujours n'ont pas rencontré l'écho qu'ils espéraient, nous en tirerons la conclusion nécessaire : à savoir qu'on ne peut pas être pour l'armée et contre la discipline, ce qui veut dire que l'appui ouvertement accordé au principe de la défense nationale, par une partie de ceux qui y étaient opposés avant la dernière guerre encore, est un appui de circonstance, conditionnel et momentané. Il serait donc vraiment faux que nous cédions quoi que ce soit de ce que nous estimons être juste et nécessaire pour leur accorder satisfaction.

Il m'en coûte davantage, mais je ne saurais le taire, de citer encore quelques-uns des nôtres, des officiers, qui ont écrit l'un ou l'autre article malheureusement inspiré, ou ceux d'entre eux — des exceptions heureusement — qui se sont mis à soulever régulièrement des « potins », poursuivant ainsi des buts que l'on ne saisit pas toujours très clairement. Cela nuit beaucoup et peine davantage.

La « période aiguë » nous a permis en outre de découvrir, sous une forme moins camouflée qu'à l'habitude, les véritables intentions de ceux qui se sont mis à publier les « échos » des périodes de manœuvres et de service.

Les « un soldat nous écrit » ou « papa sous les drapeaux », ou « Impressions d'un landwehrien » ou « Est-il vrai que ? », etc., aux allures inoffensives, écrits sur un ton badin, sont parmi les articles qui contiennent souvent le plus de véritable venin distillé contre l'armée et ses chefs. Et c'est au sujet de ces articles que je voudrais retenir encore votre attention.

Cette forme d'intervention contre l'armée m'inquiète. Elle sert ceux qui veulent lui nuire, sans se compromettre trop, ceux qui n'ont ni le courage ni la discipline de se conduire en soldats. Elle est une forme perfide de l'indiscipline car le droit de plainte est connu de chacun.

Ne pas faire usage de ce droit, puis attaquer ses chefs, critiquer le travail accompli, la marche du service, etc., dans un article anonyme, est une lâcheté indigne d'un soldat, doublée

d'un acte d'indiscipline. Cela est tellement flagrant et indiscutable qu'il est surprenant que de tels articles soient acceptés par les journaux. On s'efforce de me faire comprendre que les exigences de la discipline militaire n'ont pas à être prises en considération par les rédacteurs en chef, lesquels agissent en vertu du principe de la « liberté de la presse ». Eh bien, je ne suis pas persuadé du bien-fondé de cette explication et je persiste à croire que dans les rédactions où l'on veut sincèrement le bien de l'armée, on ne sera pas facilement disposé à porter atteinte à la discipline militaire pour sauvegarder, dans de tels cas, le principe de liberté de presse.

Vous me permettrez de citer un exemple, vécu il n'y a pas très longtemps. « Un dimanche soir, un soldat rentre au stationnement en état d'ébriété. Il fait, malgré les conseils qui lui sont prodigués, une tournée des établissements publics, si bien qu'à l'heure de l'appel il a fallu le porter au cantonnement. Là, il cause encore du scandale, menace ceux qui interviennent ; l'officier de service décide alors de le faire mettre aux arrêts.

Le lendemain enquête puis, le mercredi, décision du Cdt. du cours : 6 jours d'arrêts de rigueur, donc C. R. à refaire ou paiement de l'impôt militaire.

Quelques jours plus tard, le Cdt. du cours reçoit d'un rédacteur en chef une lettre, d'ailleurs très correcte, lui annonçant que des camarades du soldat puni ont écrit pour demander que, par voie de la presse, on porte à la connaissance du public le traitement incroyablement sévère infligé à ce soldat par un Cdt. de Cp. dont on se plaint amèrement. Le rédacteur prie de fournir tous renseignements désirables.

Le Cdt. de cours, bien que très occupé, adresse un rapport. Sur quoi le rédacteur remercie, reconnaît que le cas était plus grave que ne l'ont admis les soldats et considère l'incident comme clos.

Et voilà ! tout s'est très bien passé, serait-on tenté de dire. Tel n'est pas mon avis.

Il est évident que le Cdt. de cours a mieux à faire de son temps. Il est certain, ensuite, que des exemples de ce genre, en se multipliant — et ils deviennent fréquents — entraveraient très sérieusement l'exercice du commandement. Nous n'irons pas jusqu'à estimer qu'il aurait été du devoir de ce rédacteur de retourner cette lettre à ses auteurs, en leur rappelant l'article du R. S. traitant du droit de plainte ! Ce serait trop parfait. Il aurait pu la faire suivre au commandant du cours. Mais alors les soldats auraient été punis. Ou bien, ne pas répondre du tout. Ce n'est pas très poli. Donc, il ne reste au monde qu'à se documenter ou publier.

Et pour les chefs, cela veut dire qu'à l'avenir il faut compter avec des tracas et travaux supplémentaires de ce genre.

Mais cette menace qui plane sur le commandement — et dont le poids peut susciter des réactions très diverses suivant le caractère et le tempérament des chefs — cette menace n'est en fait qu'une forme détournée, à peine camouflée, de ce que dans d'autres pays on appelle les « commissaires du peuple » aux armées.

Voilà pourquoi je tenais à vous faire part de l'inquiétude que me causent ce genre d'interventions par la presse.

Je m'en voudrais de ne pas saisir l'occasion de cette assemblée générale pour exprimer le vœu que la S.S.O. inscrive à son programme l'étude de ce problème. Pour la prier, en outre, de resserrer les contacts et d'organiser des échanges de vue plus fréquents avec les représentants de la presse. J'ai dit, en introduisant cette partie de mon exposé, tout le bien que je pense de notre presse. Je m'en voudrais si, en signalant franchement les ombres et les dangers, j'ai éveillé l'impression que je n'étais guère sincère en lui rendant hommage. Je répète — pour être bien précis — que les journaux dont l'attitude nous préoccupe ne sont qu'une faible minorité. Et c'est bien parce que j'ai pleine confiance en notre presse que je sollicite une collaboration plus étroite afin qu'elle nous appuie avec plus d'efficacité encore dans la lutte que nous

livrons pour que notre armée reste forte non seulement en raison de l'armement dont on l'a dotée, mais encore parce que disciplinée et commandée par des chefs dont l'action est soutenue par ceux qui ont conscience de ce qu'il faut pour qu'une défense nationale soit digne de ce nom.

Et voilà, Messieurs. Je vous ai soumis quelques réflexions touchant à l'instruction et à la discipline. Je vous ai aussi suggéré d'entreprendre l'étude plus approfondie de ces problèmes, en vue de faire profiter l'armée de façon plus directe des travaux auxquels vous vous livrez.

L'influence de la S.S.O. se manifeste peut-être de façon un peu trop discrète. Non pas qu'il soit désirable de la voir intervenir constamment, au point de gêner et impatienter les autorités civiles et militaires. Mais il est des moments où la voix du corps d'officiers doit se faire entendre, en toute netteté et franchise.

Il ne sera pas mauvais de rappeler, à l'occasion, que si nous avons tout lieu de nous réjouir de l'excellente mentalité de nos troupes, de l'entrain et de la bonne volonté qu'elles apportent à accomplir leur devoir, le pays peut être heureux de confier ses soldats à un corps d'officiers dont le dévouement dépasse de beaucoup ce que les non-militaires, et même souvent nos troupes, sont capables de s'imaginer.

Vous n'êtes pas venus ici, Messieurs, pour vous entendre décerner des éloges. C'est encore une des caractéristiques de la formation de l'officier, qu'il apprend à remplir la mission qui lui est confiée sans attendre d'autre satisfaction que celle du devoir accompli. Mais, il m'est bien permis de le dire, je suis impressionné souvent par la somme d'efforts consentis par nos commandants de troupes. Ce qu'exige, actuellement, en travaux hors service, en préparations, reconnaissances, établissement de programmes, administration, etc., le commandement d'une troupe ou une fonction dans un E.M., est vraiment exceptionnellement lourd. Je me demande même, parfois, si nous trouverons toujours des cadres prêts à

accepter pareilles charges. Tout cela pour affirmer que si notre corps d'officiers trouve naturel de se donner ainsi à fond pour que l'armée soit à la hauteur de sa tâche, il a droit pour le moins à la reconnaissance respectueuse du pays. C'est précisément dans les moments où cela semblerait s'oublier que la S.S.O. doit se faire entendre.

DE LA SITUATION GÉNÉRALE

Je ne vais pas dresser, aujourd'hui, l'épouvantail de la guerre imminente, pour troubler plus encore les heures de bonne camaraderie que nous voulons vivre ici ensemble.

Il est intéressant de relever, toutefois, qu'il y a plusieurs années déjà que les observateurs les plus avertis de la situation mondiale désignaient 1952 comme année critique. Certains d'entre eux allaient jusqu'à affirmer que ce serait l'année du début de la troisième guerre mondiale.

Contentons-nous de constater que, pour l'instant, il y a cinq mois de gagnés déjà sur ces prévisions. Mais il est tout aussi vrai que l'épreuve de force à laquelle se livrent l'Ouest et l'Est prend des allures et des proportions inquiétantes. On ne saurait exclure la possibilité d'accidents qui pourraient se produire au cours de ces gigantesques opérations de « mise en place » auxquelles on procède en toute hâte, de part et d'autre. Mais je crois qu'il s'agit, pour quelque temps encore, de la mise en place seulement qui s'effectue dans le cadre de la guerre dite froide et sans volonté de risquer plus que des conflits localisés.

Cela n'exclut pas, cependant, d'éventuelles difficultés, voire même le recours aux armes, par délégation, peut-être. Cela pourrait aussi se produire en Europe.

Sans nous alarmer inutilement, il convient de rester très attentifs. Mais nous voulons être aussi confiants et calmes.

CONCLUSION.

Soulever et discuter franchement les problèmes qui peuvent nous préoccuper, signaler sans détour ce qui semble perfectible, ce n'est pas faire œuvre de défaitiste ; c'est prouver tout au contraire que nous avons si grande confiance en nos moyens actuels et en nos possibilités que nous ne craignons pas — même en temps réputés difficiles — de nous livrer à un examen objectif et loyal.

Notre confiance n'est ni conventionnelle, ni de circonstance. Elle ne saurait donc être aveugle.

Cette confiance n'a d'égale que notre foi en les destinées de la patrie.

Colonel-divisionnaire R. FRICK
